



**DÉCONFINEMENT DES SERVICES COMMUNAUX :
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS JUSQU'AU 7 JUIN INCLUS**

Les éléments ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sur base des décisions du Conseil National de Sécurité (CNS).

Ce déconfinement ne concerne pas le secteur culturel (bibliothèque, musée...) qui, en fonction des décisions du CNS, fait l'objet d'un autre calendrier.

A partir du 11 mai, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès du service concerné par votre démarche, par mail à l'adresse info@flobecq.be ou, si ce n'est pas possible par mail, par téléphone au 0473-93.58.60 (Madame Sylvie DUMONT, Directrice générale).

Nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'au 7 juin inclus, aucune "rencontre" ne sera possible sans rendez-vous et que les "zones" accessibles au public resteront limitées.

Les accès sur rendez-vous sont fixés uniquement le lundi après-midi de 14h à 16h30 et le mercredi matin de 9h à 11h30.

MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Le port du masque est obligatoire dans nos locaux, tout comme le respect des mesures de distanciation, des modes de circulation et des demandes formulées par le personnel communal.

L'accès à nos sanitaires ne sera provisoirement plus possible pour le public. Par respect pour les autres visiteurs et les membres de notre personnes, toute personne au comportement non adéquat en ces matières se verra refuser l'accès à nos locaux.

Pour la sécurité de tous, le paiement électronique est le seul moyen de paiement privilégié. Le dispositif est désinfecté avant tout nouvel utilisateur.

VOS DÉMARCHES AUPRÈS DES SERVICES POPULATION ET ETAT CIVIL

▪ Les certificats de population et les extraits de casier judiciaire

Toutes les demandes de certificats de population (composition de ménage, certificat de résidence, certificat de vie, etc.) doivent être introduites par mail à l'adresse info@flobecq.be (en mentionnant un numéro de GSM de contact), via le site internet communal <http://www.flobecq.be/section/964/documents-administratifs> ou par courrier à l'adresse "rue des Frères Gabreau 27 – 7880 Flobecq".

Si ces méthodes ne sont pas possibles pour vous, vous pouvez joindre le 0473-93.58.60.

▪ Changement d'adresse

Les demandes de changement d'adresse peuvent être communiquées par courrier : rue des Frères Gabreau 27 – 7880 Flobecq, par mail à l'adresse info@flobecq.be.

Merci de mentionner:

- Votre numéro national (= votre date de naissance inversée + 5 chiffres de contrôle – Voir au verso de votre carte d'identité)
- Votre ancienne adresse
- Votre nouvelle adresse
- Qui sont la/les autre(s) personne(s) concernées par ce changement?
- Un numéro de GSM de contact

Si ces méthodes ne sont pas possibles pour vous, vous pouvez joindre le 0473-93.58.60.

▪ **Cartes d'identité et titres de séjour**

Les demandes de renouvellement des cartes d'identité et des titres de séjour, les activations de cartes, les déblocages du code pin, mises à jour de l'adresse de la puce ainsi que toute déclaration de perte ou de vol, feront l'objet d'un rendez-vous à solliciter par mail à l'adresse info@flobecq.be (si pas de mail, en joignant le 0473-93.58.60.)

▪ **Légalisation de signature et copies conformes de documents**

Les demandes de légalisation de signature et de copies conformes ne sont prises en compte qu'en cas d'absolue nécessité et sur rendez-vous à solliciter par mail à l'adresse info@flobecq.be (si pas par mail, en joignant le 0473-93.58.60.)

▪ **Les permis de conduire**

Tant que les auto-écoles resteront fermées, la conception ou le remplacement des permis de conduire provisoires, définitifs et internationaux restent suspendus. Seuls les documents déjà demandés avant le confinement et non délivrés ainsi que la production urgente (moyennant le dépôt de justifications probantes), d'un permis de conduire nécessaire à une activité professionnelle pourront faire l'objet d'une prise de rendez-vous à solliciter par mail à l'adresse info@flobecq.be (si pas de mail, en joignant le 0473-93.58.60.)

▪ **Les passeports**

Dans le cadre de la crise liée au coronavirus, le Gouvernement belge a décidé d'interdire tous les voyages non essentiels vers l'étranger jusqu'au 7 juin compris. Le CNS évaluera cette interdiction en temps utile.

Le call center du Centre de crise du SPF Affaires étrangères est joignable au +32(0)2-501.4000. de 9h à 18h (heure belge). C'est ce call center qui traite les situations d'urgence à l'étranger.

Pour tout complément d'informations, veuillez consulter le site officiel du SPF Affaires Etrangères <https://diplomatie.belgium.be/fr>

Tant que ces prescriptions fédérales restent d'application, la production de passeports est superflue. Seules les demandes urgentes et d'absolue nécessité (notamment pour des raisons professionnelles moyennant le dépôt de justifications probantes) feront l'objet d'un rendez-vous à solliciter par mail à l'adresse info@flobecq.be (si pas de mail, en joignant le 0473-93.58.60.)

▪ **Déclarations de naissance, mariages, cohabitations légales, reconnaissances prénatales et postnatales, extraits et copies d'actes d'état civil (naissance, décès, divorce, etc.)**

Le service d'Etat civil fonctionne sur rendez-vous à solliciter par mail à l'adresse info@flobecq.be (si pas de mail, en joignant le 0473-93.58.60.) Toutes les demandes d'extraits/copies doivent être introduites par mail à l'adresse info@flobecq.be (si pas de mail, en joignant le 0473-93.58.60.) ou par courrier: rue des Frères Gabreau 27 – 7880 Flobecq.

▪ **Bureau des Etrangers**

En raison de l'urgence sanitaire, l'Office des Etrangers a pris différentes mesures dont le but est d'éviter des déplacements mais aussi de rassurer par rapport à la prolongation ou l'obtention de votre droit de séjour

En conséquence, vous pouvez poser vos questions par mail à l'adresse info@flobecq.be (si pas de mail, en joignant le 0473-93.58.60.)